

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Franceville : acte II de la vaccination intensifiée des enfants de moins d'un an

L'OPÉRATION

concerne quatre départements du Haut-Ogooué.

Guy MADJOUA-SANGOUETABA
Franceville/Gabon

UN mois après la première phase, la base épidémiologique et de lutte contre les endémies du Haut-Ogooué a lancé, mercredi dernier, la deuxième phase des activités de vaccination intensifiée (AVI).

L'opération vise les enfants de 0 à 11 mois et les femmes enceintes. Gouverneur de province, Jacques Denis Tsanga, a donné le top de la vaccination au Centre de santé urbain de Franceville. En présence du directeur du Programme élargi de vaccination, Fortune Barondi. Occasion pour le directeur

régional de santé (DRS), Iris Kevin Ivala Zogo, de rappeler que ces "AVI" sont organisées par le ministère de la Santé, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Mais dans un contexte dominé, malheureusement, par la Covid-19 à l'origine, a-t-il dit, du relâchement constaté, à travers le pays, dans l'administration des autres vaccins de routine. "Les AVI se posent à nos populations en termes de nécessité (...) C'est pour rattraper le retard accusé que le gouvernement a eu cette initiative", a confié le DRS.

Quatre départements du Haut-Ogooué : la Passa (Franceville), la Lebombi-Leyou (Moanda), les Plateaux (Leconi) et la Sebé-Brikolo (Okondja) sont concernés par cette campagne de vaccination contre la polyomélite, le



Le gouverneur Tsanga, administre un vaccin à un bébé.

Photo : Guy MADJOUA S

tétanos, la diphtérie, la rougeole, la fièvre jaune... des enfants de moins d'un an et des femmes enceintes. Pendant cinq jours, les agents vaccinateurs commis à la tâche ont sillonné les différents quartiers pour toucher le

maximum de personnes parmi la population ciblée. Avec des taux de couverture vaccinale de l'ordre de 5 % seulement chez les femmes enceintes, et de 10,5 % pour les enfants de 0 à 11 mois enregistrés lors de

la première phase, la base épidémiologique et de lutte contre les endémies, qui pilote cette campagne vaccinale, espère que cette deuxième phase va aider à atteindre la barre des 80 % des vaccinés de la population cible.

Transport et distanciation sociale : comme un vent d'injustice chez les taximen



Les transporteurs urbains se disent victimes d'une injustice en matière de distanciation sociale.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

TANDIS que les bateaux ont la possibilité de faire le plein des passagers, les taxis, eux, ne peuvent qu'en transporter trois, avec toutes les tracasseries que l'on connaît. "Nous sommes les mal-aimés", a tranché dimanche dernier, dépité, un taximan descendant d'un ba-

teau en provenance de Libreville. Le compatriote raconte que le navire était plein à craquer alors que les sièges sont quasiment collés les uns aux autres. Pis, la dame à côté de lui, soutient-il, souffrait de toux. "J'ai voulu, à un moment, doubler les bavettes, mais cela devait sans doute l'indisposer", ajoute-t-il.

Toute chose qui amène JC Koumba à se demander pourquoi le

transport maritime est dispensé de l'une des règles de la batterie de mesures gouvernementales visant à limiter les contaminations au coronavirus, à savoir la distanciation physique. Ce d'autant que, selon lui, jusqu'à présent, les transporteurs urbains sont astreints à trois passagers : un devant, deux derrière (pour les petites voitures). "Il y a comme une injustice ou encore deux poids deux mesures", relève notre interlocuteur, pour qui le Covid-19 ne se transmet pas seulement dans les taxis.

Comble d'ironie, les "clandos" transportent autant de personnes qu'ils veulent sans être inquiétés outre mesure. "Nous payons les taxes afférentes à notre activité. Nous devons en sus donner gracieusement 7 000 à 8 000 francs par jour aux policiers et gendarmes qui nous harcèlent au quotidien. Asphyxiés, beaucoup de collègues finissent par abandonner", note Koumba qui souhaite que le gouvernement prenne en main leur situation.

Bitam : les enseignants en formation



Vue de quelques instituteurs.

Servais SONDE BATATA
Bitam/Gabon

UN séminaire de formation sur l'utilisation des curricula et des manuels "Super Efficace" en 1re année primaire dans la circonscription scolaire du Woleu-Ntem nord, a été organisé à Bitam, chef-lieu du département du Ntem. C'était en présence du chef dudit bassin pédagogique, Norbert Zeh Ekome, et de deux inspecteurs formateurs venus de Libreville, à savoir Pascal Mouyendi et Fé-

licien Kalagnaga.

Les deux experts ont montré aux enseignants locaux la méthodologie qu'il faut pour bien suivre et enseigner les élèves du préprimaire et du primaire sur l'utilisation des curricula "Super Efficace". Le séminaire auquel ont pris part les directeurs d'école, les encadreurs, les enseignants de la section 5 ans du préprimaire, et ceux de la 1re année du primaire, a duré 3 jours durant lesquels les différents acteurs du bassin pédagogique du Woleu-Ntem nord se sont mis en phase avec les mécanismes du système éducatif national.

Au terme de l'atelier, les acteurs concernés ont été invités à mettre toujours en avant la conscience professionnelle dans l'exercice de leur métier d'enseignant. Pour être des modèles dont la société a de plus en plus besoin.

Photo : Servais Sonde BATATA

Photo : Julie Nguimbi